

LYDIA MILAZZO

(Barreau 1992)

Scolarité

1991-1992 École du Barreau du Québec, Montréal

1986-1990 Université McGill, B.C.L./LL.B.

Expérience Professionnelle :

Arbitrage

2000 jusqu'à présent : Arbitre au sein de la Corporation de règlement des différends, établie en 1999 conformément aux dispositions de l'article 707 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) prévoyant la création d'organismes voués au règlement des différends commerciaux privés touchant les produits agricoles.

Me Milazzo est de plus accréditée par le Centre Canadien d'Arbitrage Commercial en matière de :

- Arbitrage commercial
- Arbitrage commercial général
- Conciliation et médiation en matière de franchisage

Pratique Privée

1993-2011 : Avocate au sein d'un cabinet respecté dans le milieu juridique depuis plus de 40 ans et associée dans ce même cabinet depuis 1999; spécialisée en litige dans les domaines de droit civil et commercial, transport, construction, successions, faillite et droit du travail;

Représentations devant la Cour du Québec, la Cour Supérieure et la Cour d'Appel, ainsi que devant la Cour Fédérale et plusieurs tribunaux administratifs, incluant la Commission des Normes du Travail et le Conseil d'arbitrage établie en vertu de la *Loi sur les produits agricoles au Canada* (L.R. (1985), ch.20 (4^e suppl.));

Négociations de règlements dans une multitude de dossiers complexes, impliquant plusieurs parties.

1988-1993 : Étudiante, stagiaire et avocate dans un cabinet de taille, œuvrant en litige dans les domaines du droit civil, commercial et construction.

Langues Parlées et Écrites:

Français et anglais.